

Maurepas

Dynamique & solidaire

Groupe Citoyens – Divers Gauche – Socialistes

Les choix politiques du maire de Maurepas

Vous avez été nombreux à vouloir participer à la réunion d'information sur le centre nautique que nous organisons le 19 novembre et annulée par Monsieur le maire au dernier moment.

Nous avons appris la veille, à 21 h30, par la voix de son directeur de cabinet, que le maire avait décidé d'étendre l'arrêté préfectoral interdisant toute manifestation sur la voie publique suite aux attentats terroristes. Par un arrêté municipal, il étendait l'interdiction à toute réunions, concerts, compétitions sportives, pour « raisons de sécurité ».

Pourtant, le 17 novembre, le conseil municipal a bien eu lieu. Plus étonnant encore, la Foire aux vins a elle aussi, été maintenue aux lendemains des attentats. Curieux ! Une réunion sur notre piscine présenterait-elle plus de risques qu'une « foire au vin » ? Le traitement particulier réservé à cette réunion démontre, si besoin était, la volonté du maire de faire taire l'opposition et afficher son mépris de la démocratie locale.

Décidément « la sécurité » est un bon prétexte ! C'est en son nom que le maire a pris la décision de fermer notre piscine en toute hâte, juste avant l'été. Nous souhaitons apporter ici des informations sur ce dossier afin que la forte mobilisation des Maurepasiennes et des Maurepasien(ne)s, soutenue par Maurepas Dynamique et Solidaire, permette à l'ensemble du Conseil municipal de prendre rapidement une décision raisonnable.

Retrouver notre piscine municipale à Maurepas, avec vous, c'est possible !

Vos élu-e-s,
Martine Fayolle et Ismaïla Wane
Lundi 14 décembre 2015

Maurepas sans piscine, c'est toujours NON !

Maurepas Dynamique et Solidaire voulait faire de la réunion du 19 novembre une réunion avant tout pédagogique et d'information.

Nous jugions de notre responsabilité de vous communiquer tous les éléments de ce dossier : contenu des audits, résultats de l'expertise faite à notre demande et les arguments juridiques sur lesquels s'appuie notre recours contre la décision de fermeture de la piscine.

Aujourd'hui, **nous réaffirmons notre attachement au centre nautique municipal**, attachement partagé par tous les groupes politiques de l'opposition municipale. Au-delà d'un équipement sportif, c'est un élément de notre patrimoine et de notre histoire, un lieu important de sociabilité.

Que de temps perdu !

La dernière lettre du maire évoque pour la première fois l'hypothèse d'une réhabilitation.

Mais alors, pourquoi ne pas avoir accepté la proposition faite au conseil municipal d'inscrire des crédits pour une première tranche de travaux ? Le budget de cette année le permettait.

Au lieu de cela, les bassins ont été vidés, ce que tout expert déconseille. La municipalité a de ce fait accéléré leur dégradation ce qui alourdira les coûts de ré-



habilitation.

Une solution financière raisonnable

Quoiqu'il en soit, **une réhabilitation est encore tout à fait possible** au plan technique. C'est aussi ce qu'impose une gestion financière sérieuse. **Aucune aide n'est à attendre de l'intégration de Maurepas dans la CASQY** au 1er janvier prochain. C'est ce que son président a déjà clairement fait savoir.

Et nous refusons d'ores et déjà d'envisager l'appel à d'hypothétiques promoteurs privés dont les réalisations s'accompagneraient de tarifs prohibitifs pour nombre de Maurepasien(ne)s.

Des solutions sages et satisfaisantes pour tous peuvent et doivent être prises. Nous pèserons de tout notre poids, avec vous, dans l'intérêt de tous, pour que Maurepas retrouve SON centre nautique.

« Je suis adhérente du CNSQY et mon fils inscrit aux cours, nous voulons continuer nos activités, même dans le bassin extérieur, et être indemnisés ! »

« Nous avons besoin de notre piscine, nos élus doivent tenir paroles et trouver en URGENCE le budget nécessaire à la réhabilitation de notre piscine. »

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

ATTAQUE LA DECISION DU MAIRE

Avec le soutien de section socialiste de Maurepas, notre groupe d'opposition a décidé d'en appeler à la justice. Nous demandons l'annulation de l'arrêté du maire pour plusieurs raisons.

Un excès de pouvoir

La piscine est un équipement municipal; le service qui est rendu aux habitants est donc un « service public. » **A ce titre il revient au conseil municipal de prendre toute décision le concernant.**

Une interprétation abusive des rapports techniques

De plus, c'est sur la base d'un rapport technique (établi à sa demande et rendu le 05 avril dernier) que le maire a décidé de fermer définitivement le centre nautique, en totale contradiction avec sa politique annoncée de grand chantier de rénovation et de réhabilitation des équipements de la ville.

Plus grave encore : les recommandations émises dans ce rapport ne font que préciser les travaux prioritaires à réaliser.

Il n'est en aucun cas conseillé ou même évoqué une éventuelle fermeture. La contre expertise réalisée à notre demande dit expressément que « l'ouvrage n'est pas en fin de vie, les désordres structuraux ne sont pas préoccupants ».

Des décisions prises par le passé dans des circonstances similaires ont été annulées par les tribunaux. Nous sommes donc confiants quant à l'issue de notre recours.



Garder les bassins du centre nautique vides a un effet négatif pour leur structure et aura pour conséquence de rendre plus difficile toute rénovation.

Remboursement, votre mobilisation apporte des résultats

De nombreux Maurepasiens et Maurepasiennes, près d'un millier, ont signé notre pétition.

Cette démarche accompagnée d'élus dynamique et combatifs a mené à une victoire non négligeable pour de nombreux usagers du centre nautique.

En effet, suite à d'âpres négociations, nous avons obtenu que la mairie procède au remboursement des usagers s'étant acquittés de cartes d'abonnements et de 10 entrées.

La détermination paye, c'est pourquoi nous vous encourageons à continuer votre mobilisation pour envoyer un message clair au Maire.

Maurepas sans piscine c'est non !

CENTRE NAUTIQUE



FERMETURE : LA MAIRIE SE BASE SUR UNE JUSTIFICATION TECHNIQUE CONTESTABLE !

Deux avis valent mieux qu'un ! Nous avons demandé à un expert indépendant en structures des grands ponts et grandes structures industrielles, d'étudier le dossier de la piscine de Maurepas. Voici un résumé de ses conclusions établies grâce aux relevés des agents spécialistes de l'inspection des ouvrages .

Le Centre Nautique construit en 1973 nécessite un entretien, pas une démolition.

3 rapports d'expertise successifs demandés par la Mairie ont été examinés dans le détail par l'expert :

- Le rapport du Bureau Veritas de 2009
- Le rapport du Bureau Veritas de 2015
- Le rapport QCS services (Qualiconsult services) de 2015

Le principe de précaution, avancé par le maire, est fondé sur ces rapports dont les conclusions sont malheureusement erronées (supposition arbitraire de l'épaisseur des cornières de 8 mm, alors que les procédés industriels de fabrication ne permettent pas d'assurer la fabrication de cornières de charpente de cette dimension) ou, pour le moins, floues (pas de quantitatif, pas d'analyse...). De fait, les normes européennes limitent, depuis plus de 50 ans, les épaisseurs des cornières de 50 sur 50 mm

(largeur) à 5 ou 6 mm d'épaisseur. En supposant donc que les cornières aient eu au départ 6 mm d'épaisseur et que maintenant on les trouve à 5,37 mm (mesuré par Véritas), **il y aura donc eu 10 %, au maximum, de variation d'épaisseur . Ceci n'est absolument pas inquiétant.**

Il s'agit d'une erreur flagrante de diagnostic portant sur l'épaisseur des cornières origines de contreventement de la toiture. Cela conduira malheureusement Véritas à noter une corrosion très aggravée plus de 3 fois supérieure à la réalité. Un tel niveau est d'ailleurs impossible, même avec les fuites en toiture constatées.

Pour revenir à 2009, le rapport Véritas concluait à un endommagement d'environ 7 %, qui est le rapport du montant des travaux à entreprendre sur le coût global estimé de l'ouvrage. Celui-ci a d'ailleurs donné lieu à une campagne de mise en sécurité avec des travaux effectués à minima entre 2009 et 2013.

Pour résumer, le Bureau Veritas donne **un avis alarmiste infondé conduisant à la fermeture de la piscine sans avoir lu les plans de l'ouvrage** et en partant de suppositions fausses sur la dimension des cornières (voir ci-dessus). A tel point que le sous-préfet, à la lecture de ce rapport et des conclusions de la Mairie, a demandé une contre-expertise.

Quant au rapport du bureau QCS services qui a effectué une contre-expertise en avril 2015, toujours à la demande du maire, il n'apporte rien. Si ce n'est que, sans **aucune démonstration, aucun chiffre**, sans analyse quantitative, il accentue le mal en insistant sur la structure simplement rouillée qui est donc, d'après lui, dangereuse ! Deux rapports dont l'un faux et l'autre flou ont abouti à la fermeture définitive selon le principe de précaution.

Pourquoi ? Et pourquoi cette hâte ?

Le rapport complet de l'expert sur notre site :

www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Maurepas

Dynamique & Solidaire
Groupe Citoyens - Divers Gauche - Socialistes



Au sein de la municipalité, les deux élu.e.s du groupe Maurepas Dynamique et Solidaire revendiquent d'être **une opposition constructive** sur des sujets très importants concernant la vie de la cité comme la piscine, la culture, la solidarité, les associations, nous sommes très attachés à tout ce qui crée du lien social.

Dernièrement, nous avons soutenu le ciné7, cinéma public face aux multiplexes.

Nous avons alerté la presse concernant les problèmes que rencontrent des commerces de proximité du centre ville.

Nous dénonçons la suppression des colonies de vacances, de l'espace multimédia Le Mulot, de l'OMS et de l'OMLC, la caisse des écoles, la fête de la ville, le feu d'artifice et autres.

Le plus grave, et nous l'avons dénoncé haut et fort, sont les propos agressifs ou injurieux contre des communautés religieuses, des étrangers, des concitoyens issus de l'immigration de certains adjoints sur les réseaux sociaux. Non à la haine de l'autre.

Nous continuerons ensemble pour que Maurepas soit dynamique et solidaire.

Ismaïla Wane et Martine Fayolle,

élu.e.s socialistes de Maurepas Dynamique et Solidaire (MDS)

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

Notre pétition « Maurepas sans Piscine, c'est NON » est toujours en ligne <http://goo.gl/forms/j11R5tA6RV>

Maurepas, sans piscine, c'est non !

Ensemble pour une ville dynamique et solidaire

www.maurepas-dynamique-solidaire.fr